



# le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°178  
décembre 2014

page 2- 3

vos délégués rendent  
compte

- vos élus SUD
- CTP du 1er décembre

page 4

ici et ailleurs

- en avant toutes le 15 janvier
- sauvegarde des formations sociales
- le guide du routard des grèves générales



section Sud Départementaux 35  
téléphone : 02 99 02 39 82  
mel : [sud-departementaux@cg35.fr](mailto:sud-departementaux@cg35.fr)  
permanence : Rennes-Beauregard  
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

## Bonne année 2015

**A** l'issue du scrutin du 4 décembre 2014, SUD Départementaux 35 remercie toutes celles et ceux qui, par leur vote, ont contribué à le maintenir **1<sup>er</sup> syndicat au Conseil général d'Ille et Vilaine** (1<sup>er</sup> au Comité Technique, en CAP C, CAP B et 2<sup>ème</sup> en CAP A).

Malgré beaucoup d'incertitudes dans un contexte de crise et de réforme territoriale, vous avez exprimé votre confiance et un soutien pour l'action de SUD : un syndicalisme de propositions, combatif, indépendant, porteur de valeurs de solidarité, de transparence, de refus du clientélisme syndical et d'absence de passe-droits et de connivence avec l'employeur.



Ces résultats nous encouragent à poursuivre le travail entrepris avec la même écoute et la même détermination pour défendre les droits et les acquis sociaux de tous les agents de la collectivité. Nous continuerons de vous tenir informés par nos publications de ce qui se passe dans notre collectivité et dans les instances où siègera SUD. Nos élus, renouvelés, motivés et proches de leurs collègues s'engagent à vous représenter, vous défendre et porter avec conviction les valeurs du service public.

Par ailleurs, ces élections ont confirmé l'implantation du syndicat SUD à la Région Bretagne et dans les collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine. Désormais **3<sup>ème</sup> force syndicale sur le 35**, SUD CT35 totalise plus de 25% des voix en comité technique (CT) des 3 plus grosses collectivités :

- 42,3% au Conseil Général où il reste syndicat majoritaire depuis 2001 ;
- 13,5% au Centre Départemental de Gestion ;
- 22,1% au CT commun Ville de Rennes/ CCAS/ Rennes Métropole où il prend la 3<sup>ème</sup> place en présentant des listes pour la 1<sup>ère</sup> fois.

Métropolisation, fusion de communes et mutualisations, réforme territoriale et transferts de compétences, tels sont les dossiers qui attendent les élus SUD sur fond d'austérité budgétaire, d'appauvrissement des fonctionnaires, de durcissement des conditions de travail des personnels, de souffrance au travail mais aussi de dégradation des services rendus aux usagers.

Il n'y a pas de fatalité et les personnels de terrain doivent redevenir force de propositions pour répondre aux besoins des populations tout en défendant leurs conditions de travail et de rémunération. SUD sera à vos côtés pour vous accompagner collectivement et individuellement pour ce nouveau mandat de 4 ans.





# vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

## vos élus SUD sur le prochain mandat :

Cette élection de 2014 a connu une participation plus importante que 2008 avec 52,71 % de votants ( 46,52% en 2008). Ce scrutin méritera une analyse plus précise pour comprendre les écarts de participation entre les votes à l'urne et par correspondance.

### au Comité Technique:

SUD reste syndicat majoritaire avec 42,3% des voix et obtient 7 sièges sur 15 au CT. Malgré une baisse qui profite essentiellement à la CGT, SUD conserve un écart de 10 points sur la CFDT.

#### Nos élus au CTP :

Titulaires	Suppléants
Sophie JEGO	Philippe LECOMTE
Olivier CEZARD	Angèle LAMORA
Sandrine DESBORDES	Patrick LEMOINE
Patrick JEUSSET	Marie-Chantal LEBARBIER
Catherine POURCHET	Luc QUENEA
Herbert LEDUC	Christelle DAGORN
Jocelyne GAUBERT	Brigitte BAILBLE

### au CHSCT :

Le nombre de siège de titulaires et suppléants pour chaque organisation syndicale est proportionnel au nombre de voix obtenues lors de l'élection des représentants au CT.

SUD obtient 5 sièges sur 10 au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et a désigné les représentants suivants:

Titulaires	Suppléants
- Herbert LEDUC	- Amarine MICHEL
- Sophie JEGO	- Moussa AMMI
- Patrick JEUSSET	- Gwenaëlle NICHOLAS
- Sylvie POULAIN	- Eric ROLLAND
- Christian THEBAULT	- Murielle FLAMENT-PAYET

### en CAP C:

Avec 36,45% des voix, SUD est en progression en catégorie C et obtient 3 sièges en CAP C devant la CFDT (27,64% - 2 sièges), la CGT(22,70% - 2 sièges) et FO (13,22% - 1 siège).

#### Nos élus en CAP C:

Titulaires	Suppléants
- Yannick MARQUER	- Brigitte BAILBLE
- Alban SUSSELINE	- Gaëlle AUFFRET
- Odile ALPHONSINE	- Davide BIANCO

### en CAP B :

Malgré une légère baisse dans cette catégorie, SUD reste majoritaire en CAP B avec 53,08 % des voix et obtient 4 sièges devant la CFDT (46,92% - 3 sièges) .

#### Nos élus en CAP B:

Titulaires	Suppléants
- Sandrine DESBORDES	- Christian ROUAULT
- Sylvain MENARD	- Roselyne THOMAS
- Annie GRANDIN	- Christine GLAIS
- Laëtitia FOURNIER	- Isabelle GENET

### en CAP A :

SUD est en progression sur cette catégorie avec 41,19 % et 2 sièges derrière la CFDT (58,81 %, 4 sièges).

#### Nos élus en CAP A:

Titulaire	Suppléants
- Catherine LE PAGE MOINE	- Valérie CORNEC
- Angèle LAMORA	- Annie LETEMPLIER



# elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

## CTP du 1er décembre

SUD avait demandé le report de 3 dossiers (ajustements de l'organigramme des Archives, devenir de la mission Arts Vivants, réorganisation des centres de planification) soit parce qu'ils étaient incomplets, soit envoyés hors délais, ce qui ne nous laissait pas le temps de consulter les agents concernés. L'administration a bien du mal à trouver une méthode pour associer les agents et les organisations syndicales à leur réflexion. Celle mise en oeuvre par la Direction des Moyens Généraux devait être présentée à ce CTP mais ce point a visiblement été "oublié". Madame Huon a finalement accepté de différer d'une semaine les 3 points, avec un CTP extraordinaire le 1er décembre et a pris l'engagement de présenter la démarche participative en début d'année 2015.

### ● **Ajustement de l'organigramme des Archives :**

Sud a pointé l'absence de concertation des agents sur cette réorganisation qui ne pourra être que transitoire et dont on comprend mal la finalité. Alors que l'organigramme était construit à partir des missions spécifiques jusqu'alors identifiées comme secteur, c'est maintenant l'organigramme qui détermine l'organisation des missions, introduisant ainsi des disparités entre les anciens « responsables de secteur » devenus pour certains « responsables de mission », un manque de reconnaissance de leur délégation et de lisibilité de leurs actions. Par ailleurs, le service « ressources » de la direction des Archives glisse peu à peu vers la Direction de la Culture, suscitant de fortes interrogations et une « impression de subir » chez les agents.

SUD a voté contre cette réorganisation.

### ● **Devenir de la mission Arts Vivants :**

L'association Arts vivants a été créée en 1975 à l'initiative de l'Etat et du CG35 avec un cofinancement à hauteur respectivement de 24% et 76%. Le désengagement de l'Etat pose le problème du maintien de ses missions et des l'avenir des 6 agents qu'elle emploie. Le CG 35 propose de les réinternaliser, ce qui implique également le transfert du personnel.

SUD n'est pas opposé à la réinternalisation des missions de service public mais dans le contexte, c'est compliqué. Alors que la Direction de la culture a été amenée à « rendre » des postes et à externaliser des missions prises en charge en interne, difficile de comprendre cette création nette de 3 à 6 postes de CDI, sans que soit clairement identifiées leurs missions et l'articulation avec les autres agents de la Direction. En l'absence d'éléments tangibles, SUD n'a pas pris part au vote sur ce dossier.

### ● **Organisation des Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) :**

Pour ce dossier aussi, SUD a dénoncé les conditions dans laquelle une pseudo-concertation a été menée et le dossier

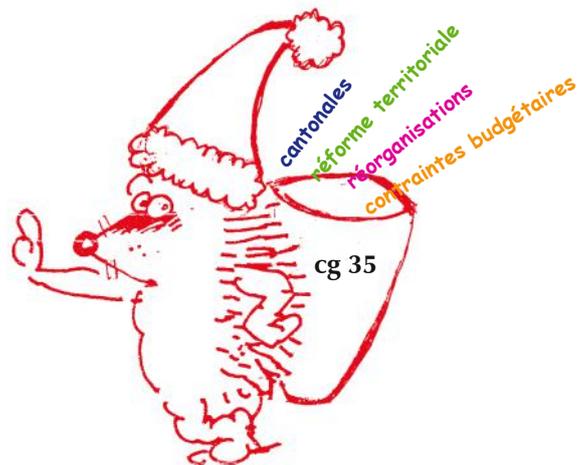
inscrit en dernière minute à l'ordre du jour du CTP. SUD est bien sûr favorable au développement de la planification et de l'éducation familiale mais pas dans n'importe quelles conditions. Après en avoir échangé par mail et par téléphone avec les personnels concernés, SUD a soulevé les incohérences du projet, tant pour le service réel qui sera déployé (des « consultations médicales » qui n'en seront pas, des temps de permanence éclatés et inadaptés aux territoires, du doublonnage sur certains secteurs entre la sage-femme PMI et celle de la planification, etc...). SUD demandait de procéder étape par étape pour que les conditions d'ouverture des consultations soient optimales et que l'opération ne se limite pas à un effet d'annonce. Cela implique notamment de la formation des sages-femmes sur des actes médicaux qu'elles sont maintenant habilitées à pratiquer mais aussi des moyens supplémentaires et non pas un éparpillement des temps de travail existants.

SUD s'est finalement abstenu mais continue de se mobiliser avec les personnels de planification et de PMI pour rendre la nouvelle organisation acceptable. Un bilan sera fait après 6 mois de fonctionnement. ■

Lisez le **compte-rendu intégral**  
de ces réunions sur :  
[http://www.sud-departementaux35.org/  
-vos-delegues-rendent-compte-  
\(sélectionner l'organisme,  
puis "comptes rendus"\)](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus-))



## 2015 : les défis du Père-Noël





## en avant toutes : en car à Paris le 17 janvier 2015



Le 17 janvier 1975, la loi Veil a légalisé l'avortement et a permis à des millions de femmes de disposer de leur corps. Mais le droit à l'avortement reste aujourd'hui fragile face aux nombreux conservatismes et mouvements réactionnaires. Ainsi sans les manifestations et la solidarité en 2014, les femmes en Espagne ne pourraient plus accéder à ce droit. En France, la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoires) entraîne la

fermeture de maternités et fragilise les Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse et l'accès aux soins. A l'occasion de cet anniversaire l'Union Syndicale Solidaires appelle toutes et tous à manifester à Paris - Bastille le Samedi 17 janvier et organise un départ de Rennes en car.

**Si vous êtes intéressé(e), contactez SUD Départementaux 35 au 02 99 02 39 82.**

## Le travail social se meurt

le 12 décembre, 700 étudiants et professionnels se sont rassemblés devant le ministère des affaires sociales pour protester contre la réforme des formations des travailleurs sociaux conduisant à une déqualification globale du secteur et une remise en cause des fondements de la formation en travail social. Cette mutation, qui vise à transformer les personnels en techniciens de l'intervention sociale soumis aux

procédures au détriment de l'accompagnement ou du relationnel, est à combattre car elle s'inscrit dans un démantèlement programmé du secteur social déjà malmené par un désengagement financier, une refonte des conventions collectives et des fermetures de structures. Mobilisons nous avant qu'il ne soit trop tard. Info sur [www.sudsantesociaux.org](http://www.sudsantesociaux.org)



## Guide du routard des grèves générales



Pour manifester leur rupture avec les mesures du gouvernement, 3 syndicats **belges** ont appelé à la grève nationale le 15 décembre conduisant 100 000 personnes dans la rue. Au menu des désaccords, la régression sociale avec le gel des salaires et une réforme des pensions de retraite (âge de départ à 67 ans) qui interviennent après des coupes sévères dans les budgets de santé, culturels et une restructuration des chemins de fer. Mêmes annonces en **Italie** où une grève générale a été décrétée le 12 décembre à l'appel de 2

confédérations contre la politique économique et sociale du gouvernement Mattéo Renzi et la réforme du marché du travail (facilitation des licenciements, réduction des protections des salariés). Ces mouvements de contestation dans toute l'Europe sont le signe d'une tension notable entre gouvernements et salariés où, en **France** comme ailleurs, on assiste à une accélération des réformes des gouvernements sur injonction de l'union européenne qui font peser l'essentiel du fardeau sur les épaules des salariés sans effet sur la relance de l'économie.

information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud  adhérer à Sud

nom :  
prénom :  
service ou adresse :  
téléphone :  
mel :

date :  
signature :